



ihobe



Recherches pour une terre durable
brgm

*Implementation and enforcement of the environmental acquis
focussed on soil/subsoil protection and ecological reconstruction*

Agentia Regională pentru
Protecția Mediului
Timișoara

TWINNING PROJECT PHARE 2006/IB/EN-03

Synthèse des activités du jumelage de Timisoara, Perspectives futures :

Projet de 18 mois, du 15 mai 2008-15 novembre 2009

L'objectif général de ce projet était de renforcer les capacités administratives, et de renforcer les capacités régionales et locales dans la mise en œuvre de l'acquis environnemental Communautaire. La France, la Pologne et la Roumanie étaient partenaires durant la première Phase du projet, Phare 2004 : « Mise en œuvre et renforcement de l'acquis environnemental focalisé sur la protection de la nature dans la Région Ouest de la Roumanie », d'une durée de 23 mois. Pour cette deuxième phase d'une durée de 18 mois, le point focal visait « la protection des sols/sous-sols et la reconstruction écologique ».

Dans cette deuxième Phase de jumelage, le Ministère français de l'Environnement et du Développement Durable, le BRGM France (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) et l'IHOBE, partenaire junior du Pays Basque ont joints leurs compétences pour la mise en œuvre de ce projet. Le jumelage était conduit par le Conseiller Résident de Jumelage, Mme Danièle Fauconnier du BRGM, France, basée à la REPA de Timisoara. Ensemble avec sa contrepartie roumaine, Mme Georgeta Titan, l'assistante, Mme Ana-Maria Teodoru et Mme Carmen Ispasoiu, l'interprète, elle organisait les missions de courte durée des experts sur différentes thématiques relevant de la protection de l'environnement.

Point focal : « Protection des sols/sous-sols et reconstruction écologique » : La méthodologie utilisée a été adaptée pour :

- définir une stratégie de gestion des sites/sols pollués prenant en compte le contexte Roumain,
- définir des méthodes de suivi scientifique et d'évaluation environnementale,
- établir des outils méthodologiques pour les agents responsables du suivi de sites industriels,
- établir des plans de gestion des sites pollués,
- choisir des exemples concrets de réhabilitation de différents types de sites contaminés.

Pour cela, des programmes et des séminaires de formation ont été organisés sur les thématiques développées pendant le jumelage :

- « Substances transportées par l'air » focalisé sur les instruments les plus utilisés pour caractériser les émissions atmosphériques ;
- « Pollution du sol par des activités minières et de carrière », le but a été de donner à la REPA et aux LEPA l'information nécessaire pour l'identification et la gestion des sols contaminés par les activités minières et de carrière.
- Les « Techniques de réhabilitation », des critères pour la sélection des techniques de réhabilitation pour les pollutions organiques et inorganiques ont été données ainsi que différentes techniques de réhabilitation utilisées en France, avec les avantages/inconvénients et limites d'application et les coûts.
- L'« Agriculture » a été traitée sous la forme de séminaires concernant les problèmes des pesticides, des nitrates et des activités liées aux élevages. Les aspects liés à la contamination de l'eau souterraine issue de l'activité agricole ont ainsi été abordés.

De plus, plusieurs guides ont été rédigés : Pollution du sol par des activités minières, Réhabilitation des décharges, Réhabilitation des friches industrielles, Techniques de dépollution, Pollution agricole (pesticides, nitrates).

Activités quotidiennes : Durant ces 18 mois, d'autres thématiques ont été abordées et ont conduit aux résultats suivants, et ce à l'aide de groupes de travail, formations, discussions, séminaires :

- Les objectifs des missions concernant les « *Plans et politiques de l'environnement* » ont été de valider la proposition de création du Comité Consultatif pour la mise en œuvre de fonds communautaires dans le domaine de l'environnement. Une autre action a été de préparer la mise en œuvre de la stratégie d'éducation à l'environnement et ce en collaboration avec le Centre Culturel Français de Timisoara et la Région Alsace de France. La convention pour le Centre des Ressources (partenaires, participants, sessions de formation, financements) dédiée à l'éducation à l'environnement a été élaborée et la première session de formation sur l'éducation à l'environnement a eu lieu. Dans le cadre de la « *Législation horizontale* », des formations sur les études d'impact, sur l'évaluation de la stratégie de l'environnement ont permis des échanges entre les experts roumains, polonais et français pour améliorer les pratiques administratives dans le domaine.

- En ce qui concerne la thématique « *Capacités institutionnelles* », des sessions de formations et des réunions avaient déjà été organisées, durant la première Phase de jumelage, pour améliorer le travail des agents dans la protection de l'environnement ; cette deuxième Phase de jumelage a permis de vérifier si les éléments de diagnostic et les recommandations faites auparavant avaient été compris et mis en œuvre à travers l'application de cas concrets, tels que la procédure d'application, l'élaboration des dossiers, la collecte des données. Des sessions de formation sur des thèmes spécifiques ont été assurées.

- Pour la thématique « *Qualité de l'air* », les LEPA sont maintenant organisées pour le suivi et l'étude de la qualité de l'air dans leurs départements. Elles sont aussi préparées pour communiquer l'information auprès des autorités nationales et locales mais aussi auprès de la population. Un guide a été élaboré à ce sujet.

Des plans d'actions à court terme et des protocoles de collaboration ont été élaborés dans tous les départements, les programmes de gestion sont en cours d'application (afin de suivre les éventuels dépassements des valeurs limites) et ils sont mis en œuvre par le MM et la NEPA (www.calitateaer.ro) afin d'assurer une diffusion sur Internet.

- Dans le domaine de la « *Gestion des déchets* », un programme de formation pour les municipalités a été assuré en collaboration avec l'Université Polytechnique de Timisoara et la REPA de Timisoara. Le programme comportait 8 modules.

- Enfin, pour la thématique « *Communication* » qui était nouvelle dans cette deuxième Phase, plusieurs sujets ont été traités et des discussions ont eu lieu avec les personnes impliquées dans les domaines de l'environnement et de la communication. Le programme des séminaires s'est basé sur : la communication de proximité, la convention Aarhus, les pratiques des institutions concernant la communication et le débat public, les instruments de travail pour communiquer avec la presse écrite et les journalistes de télévision – Expression devant la caméra, Attitudes et comportements pendant une réunion, Promouvoir une institution d'environnement. En collaboration avec la REPA et la LEPA de Timis, des guides ont été rédigés sur cette thématique.

Dans la première Phase, les agents roumains avaient participé à deux visites d'études en France, la première sur les capacités institutionnelles et la deuxième sur Natura 2000 ; pendant la deuxième Phase, le pays bénéficiaire a participé à deux autres visites d'étude, une en France, l'autre en Espagne (Pays Basque), sur la protection des sols/sous-sols.

Ce deuxième Projet de Jumelage Phase 2006 focalisé sur la protection de sols/sous-sols a eu une durée de seulement 18 mois et a représenté un vrai défi pour l'équipe du projet, mais aussi pour les experts en mission à court terme et les bénéficiaires.

La stratégie de gestion d'un site pollué nécessite d'être adaptée suivant le type d'activités des sites industriels tels que les usines chimiques ou les aciéries, nombreux en Roumanie, la méthodologie variant selon le type d'activité (quels produits et quels polluants générés) et l'environnement local (géologie et hydrogéologie).

Un seul **cas d'étude** a été abordé dans la région ouest (Calan, ancien combinat sidérurgique), et a permis de renforcer les notions acquises lors des séminaires, relatifs à la méthodologie de gestion, aux diagnostics ainsi que celles relatives à la dépollution des sites et sols pollués. Les étapes de l'étude historique, de la visite de site, de l'étude de vulnérabilité ainsi que la réalisation d'un diagnostic de pré-screening en vue de dimensionner la phase d'investigation ont été illustrées. Des recommandations sur l'ensemble des actions techniques à entreprendre (études, diagnostics, dépollution) ont été données, en particulier relative à :

- Elimination des déchets,
- Démolition,
- Où réaliser des diagnostics dans le futur,
- Quels milieux investiguer,
- Quels paramètres suivre,
- Voies de rémediation envisageables.

Sur la base des constatations faites lors de la visite de site et des premières mesures disponibles, des recommandations sur l'ensemble des actions techniques à entreprendre (études, diagnostics, dépollution) ont pu être formulées hors site et sur site.

Les perspectives de collaboration pourraient être les suivantes:

- Compte tenu des enjeux identifiées lors de ce jumelage, appliquer sur plusieurs cas concrets de sites industriels la méthodologie de la gestion des sites et sols pollués. Ces projets seraient considérés comme des projets pilotes qui permettraient d'étendre au niveau national l'expertise prodiguée au niveau régional.
- Dans le même registre, réaliser des diagnostics complets de sites prenant en compte la multidisciplinarité nécessaire dans ce type d'étude : historique de l'activité, géologie, hydrogéologie, etc.
- Stratégie et études nécessaires dans le cadre de la fermeture des sites IPPC et leur reconversion pour différents usages.
- Former les agents des autres régions afin d'avoir une politique Sites et Sols Pollués homogène dans toute la Roumanie.
- Monter un laboratoire pilote à la REPA/LEPA Timisoara pour faire des mesures sols et eaux de qualité compte tenu de la variété des polluants à quantifier dans le cadre des études de risques et de suivi de l'environnement.